

COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE
ACADEMIE DE CRETEIL
38-40 rue Saint Simon - 94000 CRETEIL
Tél. : 01.48.99.64.00. – Email : crsucreteil@free.fr
Site Internet : www.crsuidf.com

ESCRIME
Saison 2014/2015

1. CALENDRIER GÉNERAL :

EPREUVES	DATES	LIEUX ET HORAIRES		ENGAGEMENTS par PRE-INSCRIPTIONS
COUPE FF SPORT U. INDIVIDUEL				
Fleuret Féminin	6 novembre 2014	Cité Universitaire	13h00	**EN LIGNE JUSQU'AU MARDI SOIR AVANT LA DATE DE LA JOURNEE**
Epée Féminine	13 novembre 2014	Cité Universitaire	13h00	
Sabre Féminin	13 novembre 2014	Cité Universitaire	13h00	
Epée Masculine	20 novembre 2014	Cité Universitaire	13h00	
Fleuret Masculin	27 novembre 2014	Cité Universitaire	13h00	
Sabre Masculin	4 décembre 2014	Cité Universitaire	13h00	
CHAMPIONNAT D'ILE DE FRANCE INDIVIDUEL				
Fleuret Féminin	11 décembre 2014	Cité Universitaire	13h00	**EN LIGNE JUSQU'AU MARDI SOIR AVANT LA DATE DE LA JOURNEE**
Epée Masculine	18 décembre 2014	Cité Universitaire	13h00	
Sabre Féminin	8 janvier 2015	Cité Universitaire	13h00	
Epée Féminine	8 janvier 2015	Cité Universitaire	13h00	
Fleuret Masculin	29 janvier 2015	Cité Universitaire	13h00	
Sabre Masculin	5 février 2015	Cité Universitaire	13h00	
CHAMPIONNAT D'ILE DE FRANCE PAR EQUIPES				
Sabre Féminin	12 février 2015	Cité Universitaire	13h00	**Engagement et inscription *Sur Place***
Epée Masculine	12 février 2015	Cité Universitaire	13h00	
Fleuret Féminin	19 février 2015	Cité Universitaire	13h00	
Sabre Masculin	19 février 2015	Cité Universitaire	13h00	
Épée Féminine	5 mars 2015	Cité Universitaire	13h00	
Fleuret Masculin	5 mars 2015	Cité Universitaire	13h00	
CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUELS ET PAR EQUIPES				
1 et 2 Avril 2015		Cergy Pontoise (En charge CRSU de CRETEIL)		Sur QUALIFICATION
CALENDRIER COMPLEMENTAIRE				
Challenge de l'X				***Information à venir***

Rappel du Règlement : le port de la cuirasse est obligatoire - Tenue 350 N - Cuirasse 800 N

Attention : Aucune inscription ne sera acceptée si l'étudiant n'a pas sa licence FF Sport U 2014/2015 enregistrée sur Internet le jour de la compétition **ainsi que la carte d'étudiant**.

2. ADRESSE ET MOYEN D'ACCES :

Cité Universitaire : CIUP – Espace Sud – 9F Bd Jourdan 75014 PARIS
RER B : Cité Universitaire.

3. REGLEMENT GENERAL :

- **QUALIFICATION** :

Seuls les escrimeurs et les escrimeuses titulaires de la licence FF Sport U régulièrement enregistrée pour l'année en cours peuvent participer aux différentes épreuves.

- **ENGAGEMENTS PAR PRE-INSCRIPTIONS** :

ATTENTION POUR LES ENGAGEMENTS

- **EN LIGNE JUSQU'AU MARDI SOIR AVANT LA DATE DE LA JOURNEE**
- Il faut s'inscrire pour chaque journée en précisant bien l'arme et son numéro de licence FF Sport U
- **Si l'étudiant participe à 2 armes, il s'inscrit 2 fois.**
- **Si l'inscription n'a pas été faite par internet, elle pourra se faire exceptionnellement sur place avec une pénalité de 3 € payable sur place par l'étudiant.**
- Dans les deux cas, **présentation OBLIGATOIRE de la licence FF Sport U** sur les lieux de compétition.

Les participants et participantes se présenteront au plus tard 15 mn avant l'heure portée sur le calendrier afin de confirmer leur participation et pour le contrôle des licences.

- **TENUE ET MATERIEL** :

Ils doivent être conformes aux règlements de la F.F.E.
Le port de la cuirasse est obligatoire : Tenue 350 N - Cuirasse 800 N
Le nouveau masque fleuret est obligatoire. A noter : AUCUN MATERIEL NE SERA PRETE SUR PLACE
Les escrimeurs et les escrimeuses qui ne respecteraient pas ces dispositions ne pourraient pas participer aux compétitions.

- **JURY ET ARBITRAGE** :

Afin d'assurer le bon déroulement des épreuves, les A.S. représentées devront faire accompagner leurs tireurs par un arbitre qualifié.

- **INFORMATION & QUESTIONS SUR LA COMPETITION.**

Contactez par mail : Laetitia DUCHEIX à l'adresse suivante : l.ducheix@gmail.com
Ou Adeline WUILLEME à l'adresse suivante : adeline.wuilleme@u-paris2.fr

4. COUPE FF SPORT U. INDIVIDUEL et CHAMPIONNAT I.D.F. INDIVIDUEL :

- **QUALIFICATION, ENGAGEMENTS, TENUE et MATERIEL** :

Se reporter au règlement général de la présente circulaire.

- **PROGRAMME** :

Jeunes Gens et Jeunes Filles : Fleuret, Epée, Sabre.

- **REGLEMENT TECHNIQUE** :

Un tour qualificatif en poules, puis élimination directe **sans repêchage**.

5. CHAMPIONNAT D'ILE DE FRANCE PAR EQUIPES :

Les engagements auront lieu sur place.
Les tireurs se présentant à cette compétition devront être titulaires de la licence FF Sport U définitivement enregistrée pour l'année en cours.
Une équipe se compose de trois tireurs et d'un remplaçant éventuel.

6. CHAMPIONNATS DE FRANCE :

Les épreuves nationales seront ouvertes aux concurrents qualifiés à la suite des épreuves régionales.
Les Championnats de France se dérouleront les 1 et 2 Avril 2015 à Cergy Pontoise.

7. CLASSEMENT FF SPORT U I.D.F. - MODE D'EMPLOI :

❖ ATTRIBUTION DES POINTS :

Ils sont comptabilisés en fonction de la participation aux compétitions et des résultats.

- **Coupe FF SPORT U Individuel , Championnats d'Ile de France Individuel et par Equipes**:
  - 1er : 32 points
  - 2ème : 26 points
  - 3ème ex æquo 20 points
  - 5ème à 8ème 14 points
  - 9ème à 16ème 8 points
  - 17ème à 32ème 4 points
  - 33ème à 64ème 2 points
  - 65ème à 128ème 0 point

- **Championnats de France 2015** :

  Le barème ci-dessus affecté du coefficient 2

❖ UTILISATION DU CLASSEMENT :

Les compétitions FF Sport U d'Ile de France reposent sur le classement universitaire spécifique aux trois académies de Créteil, Paris et Versailles. Il faut se servir des points du classement et non de la place.

- Pour la Coupe FF Sport U Individuel :

  On utilise le classement de l'année 2013/2014 (Coupe + Championnat IDF + Championnat de France).

- Pour le Championnat d'Ile de France Individuel :

  On utilise le classement de la Coupe FF Sport U 2014/2015.

- Pour le Championnat par Equipes :

  Un bonus est attribué aux tireurs classés Seniors FFE suivant le barème ci-dessous.
  - 1er à 49ème : 50 points
  - 50ème à 99ème : 20 points
  - 100ème et au-delà : 10 points

  Tireurs classés International Seniors : Sur justificatif
  - 1er à 99ème ; 50 points

  Tireurs classés Juniors FFE : Sur justificatif
  - 1er à 49ème : 20 points

Les escrimeurs classés F.F.E. ne figurant pas au classement FF Sport U se verront attribuer une place universitaire par équivalence, par le Directoire Technique composé des Maîtres d'armes présents dans la salle.
Les tireurs classés à une arme sont considérés comme débutants aux autres armes.

Qualifications pour le Championnat de France : En cas de double qualification (Coupe et Championnat), le repêchage aura lieu sur le classement de l'épreuve (coupe ou championnat) ayant l'effectif le plus important.

Le Directeur Régional
Olivier TZATCHEV